

Maison des Savoirs d'Agde, médiathèque et lieu ressources TIC pour l'insertion et la formation

- OTeN - FR - Initiatives des territoires - Languedoc-Roussillon -

Date de mise en ligne : mardi 25 novembre 2003

Date de parution : 25 novembre 2003

Description du projet : La Maison des Savoirs est un lieu ressources pour la formation, l'insertion et l'accès à la culture par les TIC pour le territoire de la communauté de communes des pays d'Agde (CCPA).

Type d'initiative : Médiathèque et centre de ressources TIC

Territoire de projet : Communauté de communes des pays d'Agde

Porteur(s) du projet : Ville d'Agde, Communauté de communes des pays d'Agde (CCPA)

Date de lancement : 01/1998

Avancement (à la date de recueil) : Opérationnel

Date de recueil de l'information : 12/2002

Cible : Habitants et établissements scolaires de la communauté de communes

1- Contexte et objectifs du projet 1.1 Contexte et origine du projet La Maison des Savoirs est une opération de 3,7 millions d'euros initiée par la ville d'Agde avec un appui de l'Etat (ministère de la Culture), des collectivités locales et de l'Union européenne, et intégrée dans un programme de réhabilitation d'un ancien lycée napoléonien.

Le projet "Maison des Savoirs" s'inscrit dans une politique locale autour de trois axes :

- ▶ revitalisation du centre-ville,
- ▶ redynamisation culturelle,
- ▶ action en faveur des populations défavorisées.

Lancée en juin 2000 par la ville d'Agde (20 000 habitants, Hérault) et la communauté de communes des pays d'Agde (CCPA, 7 communes avec Agde), la Maison des Savoirs est dirigée depuis octobre 2001 par Monsieur Thierry Buffy, suite au changement de majorité municipale en mai 2001. 1.2 Objectifs et enjeux L'objectif général de la Maison des Savoirs est de permettre à tous et à tout moment l'accès à la culture, l'éducation et la formation tout au long de la vie, en s'appuyant sur les possibilités offertes par les TIC :

- ▶ démocratisation de l'accès à la culture et à la formation tout au long de la vie,
- ▶ développement des usages des TIC. Ces objectifs n'ont pas changé avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale.

Cette initiative a vocation à toucher à tous les volets de la vie locale : social, éducation, culture, tourisme, économie/PME-PMI, administrations locales, etc. :

- ▶ par la création d'un lieu ressources (la Maison des Savoirs) avec deux vocations majeures : la consultation documentaire (médiathèque publique et professionnelle) et la formation (centre de ressources pour la téléformation)
 - ▶ par la création d'un réseau local haut débit (100 Mbits) interne à la Maison des Savoirs, connecté à internet par ADSL, qui permet l'accès à un ensemble de services en ligne pour la culture et la formation.
- 2- Description et organisation du projet 2.1 Les acteurs du projet Les initiateurs du projet sont les deux collectivités locales : la ville d'Agde et la communauté de communes des pays d'Agde.

De nombreux partenaires financiers ont été mobilisés :

- ▶ Etat : ministère de l'Education nationale, rectorat, université de Montpellier, ministère de la Culture, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Cité des sciences de La Villette, ANPE, APEC, centre d'information et d'orientation;
- ▶ Collectivités territoriales : conseil général de l'Hérault (bibliothèque départementale de prêt), conseil régional de Languedoc-Roussillon, charte intercommunale ;
- ▶ Organismes socio-professionnels : chambre de commerce et d'industrie de Béziers-St-Pons, chambre des métiers, union patronale;
- ▶ Organismes de formation : CNAM, CNED, GRETA, AFPA, atelier pédagogique personnalisé (APP) ;
- ▶ Industriels : France Télécom, Siemens, Microsoft

- ▶ Organismes d'éducation populaire : Fédération des oeuvres laïques de l'Hérault, Fédération départementale Léo Lagrange, Union française des centres de vacances (UFCV)
- ▶ Commission européenne (programme LEONARDO)

La ville d'Agde assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre de l'opération.

Au plan juridique, la Maison des Savoirs est un établissement communal à vocation intercommunale de la ville d'Agde.2.2 Les services proposés La Maison des Savoirs s'organise autour de trois pôles de services et remplit la fonction de tête de réseau haut débit pour des services en ligne :

1. Médiathèque avec gestion des prêts par codes barres ;

2. Centre de ressources multimédia et internet : accès internet en libre-service, consultation de fonds documentaires numérisés, téléformation (téléconférence multisite), information culturelle du territoire, information sur la formation (offres ANPE et offres directes), information civique (textes officiels, Journal officiel) ;

3. Centre de formation "tout au long de la vie" : accueil permanent personnalisé pour l'emploi, la formation et l'orientation (permanence ANPE, point d'accueil, d'information et d'orientation-PAIO, APP, GRETA, point d'information jeune-PIJ), évaluation des compétences, validation des acquis professionnels, salles multimédia de formation.2.3 Les publics bénéficiaires La Maison des Savoirs s'adresse aux habitants et établissements scolaires d'Agde et des communes de la communauté de communes des pays d'Agde.2.4 La dimension financière Le budget global de l'investissement s'élève à 3,7 millions d'euros. Il a été financé par (dans l'ordre) :

- ▶ la ville d'Agde : 2,2 millions d'euros,
- ▶ le ministère de la Culture : 1,02 million d'euros,
- ▶ la communauté de communes des pays d'Agde : 0,35 million d'euros,
- ▶ le conseil général de l'Hérault : 60 000 euros,
- ▶ la Commission européenne 60 000 euros.

Le budget de fonctionnement est difficile à détailler (certains emplois sont détachés de l'Education nationale, certains coûts imputés directement au budget communal). Tout compris, le budget supporté par la ville d'Agde tournerait autour de 1,5 million d'euros, dont environ 0,2 million d'euros pour les frais de fonctionnement hors personnel et charges courantes, supporté par la ville d'Agde et quelques ressources extérieures (tarif de 1,50 euro par habitant/an pour les communes et établissements hors Communauté de communes souhaitant avoir accès aux services de la Maison des Savoirs).3- La mise en oeuvre du projet 3.1 Les étapes de mise en oeuvre La Maison des Savoirs fonctionne depuis deux ans et demi.

La mise en oeuvre s'est effectuée en deux ans : 1998-99 : démarrage du projet 21 juin 2000 : inauguration de la Maison des Savoirs, ouverture du réseau local.3.2 Les méthodes La méthode de mise en oeuvre est une méthode "classique" de montage d'un projet d'équipement culturel communal.3.3 Les moyens techniques Les moyens informatiques et de télécommunications de la Maison des Savoirs comptent :

- ▶ un réseau local interne haut débit (100 Mbits) connecté à internet par ADSL.
- ▶ 90 postes informatiques, dont une vingtaine en libre service.3.4 Les moyens humains La Maison des Savoirs compte 37 personnes salariées, dont 6 dans l'équipe de direction. Un élu suit plus particulièrement la Maison des Savoirs.3.5 La communication sur le projet La Maison des Savoirs mobilise trois principaux vecteurs de communication :

- ▶ des plaquettes d'information bi-mensuelle sur les événements et manifestations organisées par la MDS ;
- ▶ un site internet www.mds-agde.org ;
- ▶ la politique de communication de la Ville d'Agde.4- Bilan et perspectives 4.1 Les éléments de bilan Le bilan de la

Maison des Savoirs peut tout d'abord s'apprécier par le nombre d'adhérents qui a dépassé les prévisions : environ

13 000 adhérents fin 2002.

Le bilan peut également s'apprécier à travers les projets. La Maison des Savoirs met en oeuvre deux projets à court terme :

- ▶ mise en place d'un centre de validation des acquis professionnels (VAP) avec le GRETA (janvier 2003),
- ▶ consolidation d'une offre de contenus de formation en ligne.

Les points forts du projet La réussite de la Maison des Savoirs repose sur trois principaux facteurs de réussite :

- ▶ un "portage" politique très affirmé et une communication bien ciblée,
- ▶ un très large partenariat local et national qui lui permet d'offrir des contenus et services variés,
- ▶ un mode d'accès très incitatif : gratuit pour les habitants de la Communauté de communes et les villes et établissements conventionnés (1,50 euro/habitant) : ouverture 7 jours/7, avec une large amplitude horaire.

Les points faibles du projet Les principaux freins au lancement du projet ont été d'ordre financier et politique, pour convaincre les partenaires de l'intérêt et de l'utilité du projet. Après deux ans de fonctionnement, les freins sont plutôt d'ordre organisationnels pour maintenir un service de qualité dans les conditions d'ouverture et de fonctionnement imposées par l'accord de réduction du temps de travail ou par l'architecture et la conception même du bâtiment.

Les perspectives d'évolution Elles ne sont pas encore vraiment formulées, l'objectif étant, pour le moment, d'assurer le bon fonctionnement quotidien de l'établissement.4.2 Appréciation du porteur de projet Appréciation

Ce projet n'aurait sans doute pu voir le jour sans la tenacité et un certain courage des élus à l'origine du projet.

Conseils aux futurs porteurs de projets

Tout projet de ce type doit être pensé et conçu dans sa globalité, en intégrant, notamment, des éléments essentiels dans le fonctionnement quotidien et qui peuvent se révéler des contraintes fortes : les coûts de la maintenance du parc d'ordinateurs et de serveurs tel qu'il était envisagé au départ, les contraintes architecturales du bâtiment.5- Critères d'évaluation 5.1 Innovation Le projet est innovant par sa démarche qui mêle la formation, l'insertion sociale et la culture.

5.2 Impact L'impact est culturel et social.

5.3 Reproductibilité Sa reproductibilité est conditionnée essentiellement par la capacité mobilisatrice des élus pour obtenir un large partenariat local (en particulier avec le rectorat de l'académie) et réunir le budget d'investissement nécessaire.

5.4 Pérennité Les facteurs de pérennité sont :

- ▶ une continuité dans le portage "politique" de l'initiative,
- ▶ une forte mobilisation des principaux partenaires, notamment du rectorat,
- ▶ une forte fréquentation du lieu et du site internet,
- ▶ le développement constant d'une offre de services pour la formation, l'insertion correspondant aux besoins des organismes de formation, de la population et des entreprises locales.

Post-scriptum :

Contacts :

[BUFFY Thierry](#)

Sites :

<http://www.mds-agde.org>